

# DEVENIR TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT EN SON OU EN LUMIÈRE

Des **FORMATIONS** d'excellence en contrat de professionnalisation

**l**gts Institut Général des  
Techniques du Spectacle

| Théâtres | Scènes nationales | Centre Dramatiques Nationaux | Cirques | Scènes de musiques actuelles | Prestataires | Tournées | Festivals |

Organisme créé par des professionnels du spectacle en 1987 à Grenoble, l'Institut Général des Techniques du Spectacle dispense des formations spécialisées dans les techniques du spectacle vivant, en son

et en lumière, dans le cadre du contrat de professionnalisation. L'alternance, dont le rythme est défini en début du cursus, se fait selon un rythme moyen de cinq semaines en centre de formation (8 regroupements

sur 2 ans) suivies de sept semaines en entreprise. L'IGTS prépare en deux ans à un titre de niveau IV Technicien du Spectacle, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).



# DEVENIR TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT EN SON OU EN LUMIÈRE

## *Polyvalence et spécialisation professionnelle*

La formation à l'IGTS s'articule autour de cinq regroupements d'enseignement pluridisciplinaire commun et de trois regroupements de spécialisation en Son ou en Lumière.

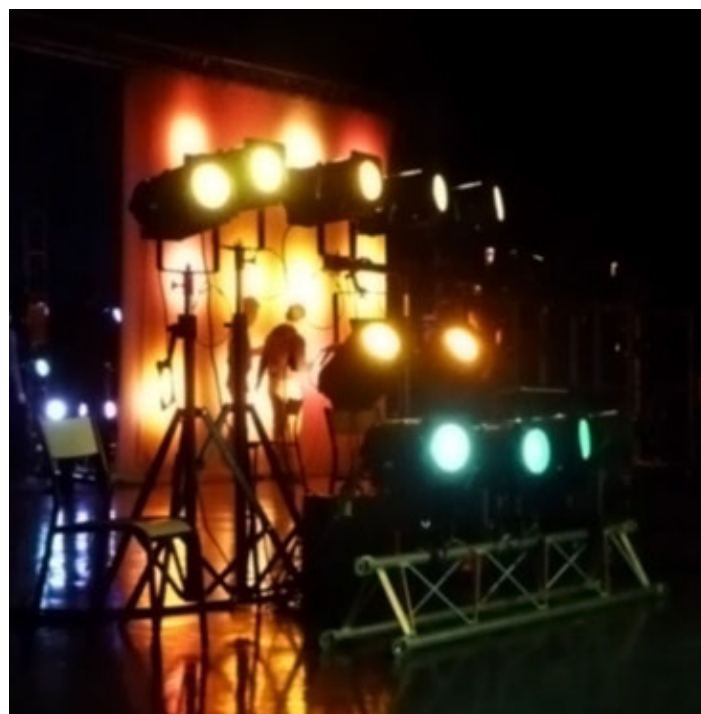
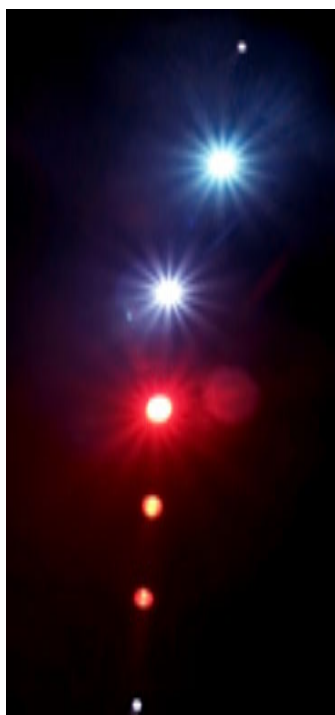
Tous les programmes et enseignements sont élaborés et dispensés par des professionnels en activité.

— Parce que l'IGTS prend le pari d'un large horizon de recrutement, le **tronc commun** remplit deux objectifs :

- la remise à plat des connaissances existantes dans un objectif de très haute qualité technique et d'intégration des meilleures pratiques ;
- l'assimilation des techniques fondamentales du spectacle vivant et l'acquisition rapide d'un ensemble de compétences immédiatement opérationnelles.

Il est important pour l'IGTS que le cursus antérieur des étudiants ne conditionne pas leur choix futur de spécialisation. Le tronc commun leur permet d'explorer de nouveaux horizons et d'acquérir une réelle polyvalence des techniques du spectacle vivant avant de choisir l'une des options proposées.

— La **spécialisation** permet aux étudiants de s'orienter en Son ou en Lumière et d'acquérir la maîtrise complète d'un métier.



## DES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS AVÉRÉS

**Le technicien Son** est responsable du matériel de sonorisation, de prise de son, ou d'enregistrement. Dans un spectacle, il réalise le câblage des enceintes, du plateau, et de la régie. Il vérifie la qualité technique et acoustique du son et effectue les réglages nécessaires. Il prépare, met en service et contrôle le matériel son.

**Le technicien Lumière** s'occupe de la gestion du matériel consacré à l'installation lumière. Pendant le spectacle, il travaille à la console informatique sur laquelle sont enregistrés les effets de lumière. Il prépare, met en service et contrôle le matériel d'éclairage.

1ère ANNÉE

2ème ANNÉE

igts

Technicien  
SON

Technicien  
LUMIÈRE



# 1<sup>ère</sup>

ère

SON

LUMIÈRE

PLATEAU

TECHNOLOGIE

DESSIN & CROQUIS

ENSEIGNEMENT  
GÉNÉRAL

## ANNÉE

Chaîne du son | Acoustique physique | Oreille, stéréophonie et législation | Signal audio et consoles analogiques | Technologies numériques et consoles numériques | Technologie des micros | Périphériques | Amplification, diffusion et montage d'un système | Pratique du son Live | ...

Chaîne lumière | Méthodologie de montage et pré-réglage lumière | Optique, photométrie | Vision et couleur | Technologie des gradateurs | Liaisons et protocoles de télécommande | Technologie des projecteurs | Jeux d'orgues | Techniques d'éclairage | Poursuite | Plans et régie lumière | ...

Équipement du plateau classique et contemporain (italienne, allemande...) | Terminologie | Machinerie | Machinerie scénique | Réglementation ERP | Accroche levage.

Physique élémentaire | Concepts généraux de l'électricité | Bases d'électronique | Sécurité et préparation à l'habilitation électrique | Maintenance.

Croquis | Perspective et dessin technique.

Culture générale et artistique | Législation du travail | Anglais professionnel | CACES 1A.

## DES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE

L'IGTS est situé dans des locaux spacieux de plus de 700 m<sup>2</sup> (dont 600 m<sup>2</sup> de plateau), à 25km de Paris et au sein de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'école possède par son implantation des atouts uniques : logements à proximité, grands espaces, offre culturelle animée et proximité des principaux partenaires culturels et pédagogiques (l'Institut International de l'Image et du Son, la Batterie, le Prisme et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - Scène nationale). En outre, les équipements de l'IGTS sont constamment renouvelés et constituent les outils opérationnels adaptés aux objectifs pédagogiques.

> En Son

**Parc microphonique** de plus de 50 unités  
(SENNHEISER, SHURE, AKG, NEUMANN, BEYER, SCHOEPS)  
**Enregistreurs**  
DAT, TASCAM HD-24, DA 78  
**Consoles analogiques et numériques**  
Soundcraft, Yamaha, Allen & Heath, DDA  
**Systèmes de diffusion**  
L-Acoustic, EAW, Line Array...

> En Lumière

**Jeux d'orgues** (ADB, ETC, MA Lighting, Jants)  
**Parc de projecteurs** diversifié d'une centaine d'unités :  
PC, pars, découpes, cycliodes, asservis... (Robert Juliat, ADB...)

Pour les modules spécifiques, des partenariats privilégiés établis entre l'IGTS et des sociétés de prestation de service du secteur offrent la possibilité d'utiliser les matériels les plus en pointe. Les étudiants assistent également à des démonstrations de constructeurs.

## SPÉCIALITÉ SON

Processus d'implantation d'un système de diffusion | Consoles numériques | Périphériques | Choix et placement des micros | Analyse et méthodologie de mixage | Liaisons et micros HF | Techniques de sonorisation façade et retours | Diffusion multisources et multipoints | Réalisation de bande son | Techniques d'enregistrement musical Studio et Live | Synchronisation | Acoustique architecturale | Séquenceurs audio | MIDI | Signal audio | Régie son de théâtre et de danse | Écoute et reconnaissance d'instruments | Anglais pour le son | Fiches techniques | ...

## SPÉCIALITÉ LUMIÈRE

Sources de lumière | Techniques d'éclairage | Technologie des gradateurs | Lumière et régie de danse, de concert, de théâtre et de festival | Éclairage de castelets | Lumière naturaliste, conceptuelle et d'exposition | Jeux d'orgues et architecture | Scénographie et lumière | Synchronisation | Liaisons et protocoles de télécommande | Plans et adaptation | Logiciels dédiés à la lumière | Anglais pour la lumière | Fiches techniques | ...



## UNE FORMATION ACCUEILLIE PAR LES ACTEURS CULTURELS

*L'IGTS associe à sa pédagogie des partenaires pédagogiques et culturels de référence qui accueillent les étudiants dans leurs locaux adaptés pour des formations d'excellence.*

### > L'Institut International de l'Image et du Son

Installé dans des locaux de plus de 4000 m<sup>2</sup> spécifiquement construits pour l'enseignement des métiers de l'image et du son, à moins de 10mn à pied de l'IGTS, l'**Institut International de l'Image et du Son (3IS)** est le premier campus audiovisuel privé européen.

**3IS** met à disposition de l'IGTS ses locaux spécialisés pour le son : 4 régies de prise de son, de mixage son analogique et numérique Protools et de postproduction audionumérique ; 1 studio d'enregistrement (capacité 12 musiciens) ; une station de mixage son numérique Protools HD équipée en multicanal (pack Genelec 5.1 avec contrôleur de Monitoring Surround et lecteur Blu-Ray) ; 1 amphithéâtre de 160 places équipé son et vidéo...

### > La Batterie

**La Batterie**, pôle de musiques de Guyancourt, présente un lieu unique de vie et de rencontres musicales, avec notamment une salle modulable de 450 places et 3 studios de répétition équipés. École municipale de musique, centre de ressources ouvert tant aux musiciens amateurs qu'aux professionnels, lieu de création et de diffusion... **la Batterie** concentre des compétences multiples. Elle accueille les étudiants de l'IGTS pour leurs ateliers Son.

### > Le Prisme

**Le Prisme**, centre de développement artistique de Saint-Quentin-en-Yvelines, développe l'action culturelle sur l'ensemble du territoire et propose une programmation de spectacle vivant dans deux salles, l'une de 590 places et l'autre de 140. **Le Prisme** ouvre ses portes aux étudiants pour les ateliers Lumière.

### > Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines Scène nationale** est situé au cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une diversité de spectacles y est programmée chaque saison : théâtre, danse, cirque, musiques (jazz, classique, musique du monde, chanson, opéra)... Scène nationale, le **Théâtre** est subventionné par la communauté d'agglomération, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Général des Yvelines et le Conseil Régional d'Ile-de-France. Il accueille les étudiants de l'IGTS pour des ateliers Lumière et Son dans ses locaux exceptionnels (deux théâtres, d'une capacité de 1 000 et 280 places).

# LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Un véritable contrat de travail en CDD d'une durée de 24 mois (période d'essai de 2 mois)  
Alternance - rythme moyen : 5 semaines à l'IGTS - 7 semaines dans la structure professionnelle.

## Des avantages ...

... Pour les jeunes salariés :

### *un formidable outil d'apprentissage*

- L'acquisition d'une expérience professionnelle et d'un titre certifié inscrit au RNCP.
- Une formation sur deux ans gratuite et complète (1320 h d'enseignement).
- Une rémunération et un statut de salarié.
- Une qualification professionnelle reconnue et une employabilité démontrée à la sortie.

... Pour les employeurs :

### *Une réponse adaptée aux besoins de l'entreprise*

- Renforcer une équipe avec un salarié pendant 24 mois, présent 60% du temps en entreprise.
- Répondre aux besoins réels de qualification et de compétences, inhérentes au métier de technicien du spectacle grâce à une formation en adéquation avec la profession, et ainsi contribuer à la transmission de nos métiers et à la professionnalisation du secteur.
- Rendre opérationnel très rapidement un nouveau salarié pour répondre aux besoins de l'entreprise.
- Bénéficier d'avantages (prise en charge des coûts pédagogiques, de la formation des tuteurs et des coûts liés à l'exercice de la fonction tutorale, exonération de charges, exclusion de l'effectif de l'entreprise, prise en charge des frais annexes, aides aux employeurs...).

*Plus de renseignements sur le site de l'AFDAS  
[www.afdas.com](http://www.afdas.com)*

## Un engagement réciproque

— L'employeur s'engage à former le salarié afin qu'il acquière une qualification professionnelle. Il lui assure un emploi en adéquation avec l'objectif de formation. Un tuteur est désigné, chargé de guider le bénéficiaire et d'assurer la liaison avec l'IGTS.

— Le salarié, quant à lui, s'engage à suivre la formation et à travailler pour le compte de son entreprise d'accueil. Il est présent deux ans, ce qui permet de lui confier de vrais projets. La réussite professionnelle est essentielle pour l'obtention du diplôme. L'expérience acquise au sein de la structure d'accueil est prise en compte par l'IGTS, de même que la formation est réutilisée dans des conditions professionnelles.

## LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Théâtres (Centres Dramatiques Nationaux, Scènes nationales...)
- Scènes de musiques actuelles
- Prestataires...

L'IGTS dispose d'une forte notoriété et d'un large réseau d'entreprises partenaires.

## Quelques structures d'accueil en 2010 :

- AMADEUS EVENEMENTS
- ARPEGE
- BATACLAN
- CENTRE DRAMATIQUE DE THIONVILLE
- CENTRE REGIONAL ARTS DU CIRQUE-BASSE-NORMANDIE
- COMEDIE DE REIMS
- GL EVENTS
- MAGNUM
- OPERA DE ROUEN
- OPERA COMIQUE
- SCENE NATIONALE DE BOURGES
- THEATRES LES BOUFFES DU NORD
- THEATRE DE LA MADELEINE
- THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT

*L'IGTS remercie vivement les structures partenaires de la confiance qu'elles lui témoignent.*

Âge du bénéficiaire	Niveau < bac professionnel ou bac général		Niveau ≥ bac professionnel	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
<i>Moins de 21 ans</i>	55 % du SMIC	60 % du SMIC	60 % du SMIC	70 % du SMIC
<i>De 21 à 25 ans</i>	70 % du SMIC	80 % du SMIC	80 % du SMIC	85 % du SMIC
<i>26 ans et plus</i>	85 % du MC (sans être inférieur au SMIC)	85 % du MC (sans être inférieur au SMIC)	85 % du MC (sans être inférieur au SMIC)	85 % du MC (sans être inférieur au SMIC)

\*MC : minimum conventionnel





[www.igts.org](http://www.igts.org)

| Technicien son |

| Assistant sonorisateur |

| Pupitreur son |

| Opérateur son |

| Backliner |

| Éclairagiste |

| Technicien lumière |

| Pupitreur lumière |

| Poursuiveur |

| Technicien de plateau |

## COMMENT INTÉGRER L'igts

### > Les pré-requis :

- Brevet d'Etudes Professionnelles
- Baccalauréat (toutes spécialisations)
- Cours universitaires...

Le candidat doit prouver sa motivation pour la technicité des métiers par diverses expériences : engagement associatif, prestations ponctuelles ou emplois dans le domaine du spectacle.

### > Les étapes :

- Dépôt d'un dossier de candidature  
*(téléchargeable depuis [www.igts.org](http://www.igts.org))*
- Entretien individuel de motivation
- Recherche d'une entreprise d'accueil dans le cadre du contrat de professionnalisation

La signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil est une condition indispensable pour intégrer la formation.

**Institut Général des Techniques du Spectacle**

3 avenue Jean D'Alembert  
78190 Trappes-en-Yvelines  
08 10 00 30 50  
01 30 50 72 70  
[contact@igts.org](mailto:contact@igts.org)

[www.igts.org](http://www.igts.org)